



**UNIVERSITÉ  
DE HEARST**  
DEPUIS 1953

**Hearst • Kapuskasing • Timmins**

**Rapport en matière de harcèlement  
et de violence à caractère sexuel  
18 décembre 2019**

Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action contre  
le harcèlement et la violence à caractère sexuel  
1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019

Le 6 mars 2015, le gouvernement de l'Ontario a fait l'annonce du plan « *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels* ». Depuis, le Ministère a exhorté les établissements à se demander comment la subvention pour la sécurité des femmes sur les campus peut donner suite aux engagements particuliers du plan d'action. Il a également exigé de la part des établissements postsecondaires qu'ils développent pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 une politique qui traite spécifiquement et uniquement de la violence sexuelle, laquelle devait être approuvée par le Conseil des gouverneures et des gouverneurs, ce qui a été fait. La politique se trouve en annexe.

Le Ministère demande aussi que les établissements fournissent un rapport annuel à son conseil d'administration et que, pour l'année 2018-2019, un exemplaire du rapport soit fourni au plus tard le 31 décembre 2019. À compter de 2020, le rapport devra être soumis au plus tard le 1<sup>er</sup> juin. Enfin, le rapport doit être rendu public et communiqué au Ministère.

La subvention pour la sécurité des femmes sur les campus couramment appelée la subvention pour les campus est destinée à la prévention de toutes les formes de violence contre les étudiantes et étudiants, le corps professoral et le personnel sur le campus. Cette subvention aide les établissements à sensibiliser et à renseigner les étudiantes et les étudiants quant à la prévention de la violence sexuelle et à la sécurité sur le campus.

**Description des initiatives de sensibilisation et d'éducation en matière de violence sexuelle mises en œuvre sur les 3 campus de l'Université de Hearst et des mesures de soutien offertes aux étudiantes et étudiants touchés par la violence sexuelle**

L'Université de Hearst, qui cherche toujours à innover dans ses pratiques, a notamment développé un questionnaire permettant d'obtenir un portrait juste de la situation de l'état de bien-être et de sécurité de l'ensemble de la population étudiante. À l'hiver 2018, plus de 50 % des étudiantes et des étudiants ont répondu à ce sondage. Ce questionnaire avait pour thèmes différents aspects de leur vie : situation financière, emploi du temps, santé physique et mentale, participation à la vie universitaire, problème d'intimidation, de harcèlement ou de violence à caractère sexuel, utilisation des services offerts, satisfaction relativement à leur vie en général.

Les résultats rapportent que dans l'ensemble, elles et ils sont satisfaits de leur vie en général, mais le stress, l'anxiété et les troubles de sommeil sont des problèmes ressentis par plusieurs. Les données recueillies en ce qui a trait à la violence sexuelle ne sont malheureusement pas très précises du fait que la question portait également sur la violence physique et psychologique. Lors du prochain sondage, qui devrait avoir lieu à l'hiver 2020, nous développerons une question portant précisément sur la violence sexuelle. Voici, ci-dessous les résultats de l'hiver 2018 et de l'hiver 2019 quant aux problèmes liés à l'intimidation ainsi qu'à la violence physique, psychologique ou sexuelle.

<b>Février 2018</b>		
Plus de 50% ont répondu au sondage		
	à l'Université de Hearst	à l'extérieur de l'UdeH
Victime d'intimidation	4	19
Victime de violence (physique, psychologique, ou sexuelle)	1	7

<b>Février 2019</b>		
Bien que les professeurs et professeuses ont accepté de donner du temps en classe pour compléter le sondage, seulement 20% l'ont rempli		
	à l'Université de Hearst	à l'extérieur de l'UdeH
Victime d'intimidation	1	6
Victime de violence (physique, psychologique, ou sexuelle)	1	5

À la lueur des premiers résultats obtenus, soit ceux de 2018, nous souhaitons trouver des moyens pour mieux soutenir notre clientèle étudiante et pour les inciter à utiliser les services disponibles pour eux et elles. Nous avons donc décidé de créer un système d'encadrement et de soutien personnalisé inspiré de la conception universelle de l'apprentissage. Pour ce faire, deux éléments essentiels devaient être mis de l'avant : 1) mise en place d'une équipe d'accompagnement; 2) développer des partenariats avec des agences sociales, notamment avec le Centre Labelle Centre (CLC), centre d'évaluation et d'intervention psychosociale, ainsi qu'avec le Centre Passerelle de Timmins, centre pour femmes francophones luttant contre toutes formes de violence. Ces partenariats se sont avérés fort efficaces. Cela a, en effet, permis que toutes les nouvelles étudiantes et tous les nouveaux étudiants soient accompagnés de façon individuelle tout au long de leurs parcours universitaires par l'équipe, et ce, dès leur entrée à l'université.

L'équipe d'accompagnement - ou équipe de mentorat – a été mise en place dès la fin juin 2018. Cette équipe, composée de superviseuses ainsi que d'étudiantes et d'étudiants-mentors, ont reçu une formation lui permettant d'être bien outillée pour appuyer la clientèle étudiante au sein de son apprentissage, de son mieux-être, de sa sécurité ainsi que de son adaptation à la vie universitaire. Un guide et des lignes directrices, quant au fonctionnement de l'accompagnement personnalisé, ont également été présentés aux membres du personnel administratif ainsi qu'au corps professoral au début de septembre. Ainsi, tous les membres du personnel peuvent facilement diriger les étudiantes et les étudiants ayant besoin de soutien à l'équipe de mentorat.

Le partenariat avec le Centre Passerelle de Timmins, organisme à but non lucratif qui dessert le district de Cochrane, nous permet d'offrir, chaque année, plusieurs activités de sensibilisation et de formation sur la prévention au sujet de la violence faite aux femmes, notamment des ateliers sur la légitime défense auxquels sont invités les membres du personnel et la population étudiante.

Le Centre, en étroite collaboration avec la responsable en matière de harcèlement de l'Université de Hearst, fournit également des services de soutien et d'information aux femmes qui en font la demande.

Puisque l'Université de Hearst est un petit établissement, il nous est plutôt facile de former et d'informer l'ensemble du personnel, le corps professoral ainsi que la totalité de la population étudiante, et ce, dès leur première semaine d'orientation et tout au long de l'année, au sujet de notre politique en matière de violence sexuelle, des procédures de traitement des plaintes ainsi que des services et des mesures de soutien ou d'accommodement possible pour les personnes touchées par la violence sexuelle. En fait, lors des semaines d'orientation, aidée de l'équipe de mentorat, nous présentons la politique et les procédures en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel, et le Centre Passerelle offre un atelier portant sur le consentement et leurs services de soutien et d'information. Toutes les personnes sont également invitées à regarder les vidéos créés par nos étudiantes ayant pour thème « #QuiAideriezVous? » et « Le consentement ». Ces outils sont accessibles à partir de notre site Web.

En plus de la formation offerte, sont remis à toute la population étudiante des dépliants visant à les informer notamment au sujet des comportements inacceptables et des services disponibles. Enfin, chaque début d'année scolaire, l'ensemble du personnel ainsi que la population étudiante doivent prendre connaissance des politiques de l'Université, dont la politique en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel, et signer un formulaire attestant ce fait.

#### **Description des mesures pour contrer et prévenir la violence sexuelle touchant plus spécifiquement la sécurité**

Pour permettre une meilleure sécurité et une protection accrue pour l'ensemble du personnel et de la population étudiante, l'université a installé des lumières extérieures, et des détecteurs de mouvement pour les résidences et les trois campus. Un système de sécurité, comprenant des caméras extérieures, a également été installé à la résidence ainsi qu'au campus de Timmins. Un système de sécurité sera installé au campus de Hearst cette année, et à Kapuskasing l'an prochain. L'université partage également les coûts, avec le Collège Boréal, d'un service de garde de sécurité au campus de Timmins. Finalement, bon nombre de poignées de porte intérieure ont dû être changées par des poignées avec une serrure.

Rapport de plaintes et de signalement : Paramètres institutionnels communs – Plaintes formelles ou signalements de violence sexuelle du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

Paramètre 1	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de violence sexuelle	0
Paramètre 1 (a)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'agression sexuelle	0
Paramètre 1 (b)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de harcèlement sexuel	0
Paramètre 1 (c)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de traque	0
Paramètre 1 (d)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'outrage à la pudeur	0
Paramètre 1 (e)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de voyeurisme	0
Paramètre 1 (f)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'exploitation sexuelle	0

Rapport de plaintes et de signalement : Paramètres institutionnels communs – Plaintes formelles ou signalements de violence sexuelle du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

Paramètre 1	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de violence sexuelle	0
Paramètre 1 (a)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'agression sexuelle	0
Paramètre 1 (b)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de harcèlement sexuel	3
Paramètre 1 (c)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de traque	0
Paramètre 1 (d)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'outrage à la pudeur	0
Paramètre 1 (e)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de voyeurisme	0
Paramètre 1 (f)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'exploitation sexuelle	0

L'université continuera de faire des efforts constants pour assurer la sécurité et le bien-être de sa population étudiante et pour encourager sa communauté universitaire à dénoncer les comportements inacceptables ainsi qu'à porter plainte ou à signaler des cas d'inconduite sexuelle.